

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

78172
Objet

Remboursement par la
Cie d'assurance :
vol à l'école J. Ferry

DATE DE CONVOCATION

27 novembre 1978

DATE D'AFFICHAGE

27 novembre 1978

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 24

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit
le 1er décembre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, Melle FOUCHE, MM. LIS,
LACHAUD, FABER, BOUCHET, BOUTET, COLLE, PAPEAU, POUMAILLOUX,
MONTRON, NAULIN, DUFEIL, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BROTRÉAU,
TAP, CABAL, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. TACQUET par M. BUJARD
M. PELLETIER par M. MAURELLET

Absents : MM. VIAUD, BOULAN, BERLAND

M. Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

M. Jean PENICAUD, représentant de la Sté d'Assurances Mutuelles
de Seine et Seine et Oise, nous a proposé une somme de 1 319 F en
remboursement du vol commis à l'école élémentaire Jules Ferry, dans
la nuit du 24 au 25 avril 1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions de la Sté d'Assurances Mutuelles de
Seine et Seine et Oise,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 9
novembre 1978,

DECIDE :

- d'accepter la proposition de la Cie d'assurances, soit 1 319 F
(mille trois cent dix neuf francs) en remboursement du vol commis
à l'école élémentaire Jules Ferry.

- d'encaisser la recette correspondante au chapitre 943
du Budget 1978.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

